



ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :

Je soussigné(e) :

Nom : Hasni Prénom : Mohamed

Adresse : La grande bastide 28 rue des glycines rognac Code postal : 13340 Commune : Rognac

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

Maison

autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble

un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : Commune : Code postal :

dont je suis : Propriétaire

autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage huisseries extérieures cloisons intérieures installations sanitaires et de plomberie installations électriques

système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.

ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts - CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).

J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;

- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à... Rognac, le 29 avril 2024...

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.

● J'ATTESTE :

- ne pas avoir commencé les travaux et/ou prestations avant le dépôt en ligne de la demande de **MaPrimeRénov'** ;
- avoir un projet de travaux sur un logement achevé depuis **plus de 15 ans** à la date de début des travaux et/ou prestations ;
- être **propriétaire** de ce logement ou disposer d'**un droit réel immobilier** me conférant l'usage du logement (usufruitier, contrat de viager) ;
- avoir déclaré les ressources de **l'ensemble des membres de mon foyer**.

● JE M'ENGAGE À :

- faire réaliser les travaux et/ou prestations éligibles à **MaPrimeRénov'** par **une ou des entreprises** Reconnues Garantées de l'Environnement (**RGE**), **lorsque cette certification existe pour le ou les travaux et/ou prestations réalisés**. Ces entreprises doivent procéder à la **fourniture et à l'installation des équipements**, des matériaux ou des appareils. Les factures doivent concerner la fourniture des matériaux et équipements ainsi que les travaux de pose, et comporter les informations et mentions requises par la réglementation ;
- **justifier de l'achèvement des travaux et/ou prestations** conformément au projet agréé par l'Anah en présentant la demande de paiement du solde de **MaPrimeRénov'** **au plus tard** dans un délai :
 - de **2 ans** suivant la date de notification de l'octroi de la prime ;
 - de **1 an** suivant la date de notification de l'octroi de la prime **en cas de versement d'une avance** ;
- **déclarer les autres aides, les réductions et les contreparties accordées par l'entreprise de travaux et/ou prestations**, le cas échéant, perçues ou à percevoir, pour le financement des travaux et/ou prestations faisant l'objet de la demande de **MaPrimeRénov'** ;
- **ne pas solliciter une autre aide de l'Anah pour les mêmes travaux et/ou prestations**, notamment celles accordées par MaPrimeRénov' Sérénité ou le programme Loc'Avantages ;
- si je suis bailleur, je dois également **respecter les engagements fixés dans la réglementation** relative à **MaPrimeRénov'** et à **signer l'attestation sur l'honneur du propriétaire bailleur**, disponible sur la plateforme www.maprimerenov.gouv.fr

● JE SUIS INFORMÉ(E) DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- **l'Anah peut effectuer à tout moment des contrôles**, sur place (visite du logement) ou sur pièces (demande d'informations complémentaires) pour vérifier notamment la nature des travaux et/ou des prestations et leur réalisation effective, l'occupation du logement ... ;
- **l'absence de réponse à la demande de contrôle, l'entrave ou le refus de la réalisation du contrôle sur place** constitue un motif de non-respect des engagements liés au bénéfice de **MaPrimeRénov'** et peut entraîner son retrait ;
- **en cas de non-respect des engagements ci-dessus et de la réglementation en vigueur**, la prime octroyée est annulée et les sommes déjà perçues doivent être remboursées ;
- **toute fraude, tentative de fraude ou fausse déclaration** entraîne le retrait et le reversement de la prime et expose également à des sanctions financières et administratives ainsi qu'à des poursuites judiciaires ;
- **toute demande de paiement**, pour être recevable, **doit être accompagnée des pièces justificatives** fixées par l'arrêté modifié du 14 janvier 2020 relatif à la prime de transition énergétique, justifiant de l'exécution des travaux ainsi que tout document nécessaire au calcul et au versement de **MaPrimeRénov'** ;
- **le dépôt de la demande de solde par mon mandataire vaut déclaration d'achèvement de l'opération de travaux et/ou prestations**. Il appartient au mandataire de joindre l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de la demande de paiement du solde.

● APRES LA SIGNATURE DE CE DOCUMENT :

- **Je conserve l'original du présent mandat** et **téléverse** sa copie dans mon espace personnel sur la plateforme **MaPrimeRénov'**.
- **Mon mandataire et moi pouvons révoquer le présent mandat à tout moment avant le dépôt de la demande de solde**. Cette option est disponible sur mon espace personnel et sur celui de mon mandataire. En cas de révocation, mon mandataire et moi en seront immédiatement informés.

L'Anah décline toute responsabilité en cas de mauvaise exécution du présent mandat par votre mandataire. Cette circonstance ne pourra en aucun cas vous exonérer de vos obligations et du respect des engagements que vous avez pris vis-à-vis de l'Anah.

Fait à Rognac
le 29/04/2024

Partie réservée au MANDAT (vous-même)

Nom et prénom :

Hasni Mohamed

Signature

[Signature area]

Partie réservée au MANDATAIRE qui s'engage à informer le mandant des démarches relatives au présent mandat et à accepter les contrôles de l'Anah

PMR : 439973173_DLPF

Nom et prénom / Raison sociale (si personne morale) :

INTERSTOVES FRANCE

Signature

INTERSTOVES FRANCE
58 Avenue des Carriers
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE
439 973 173 R.C.S Marseille

290424-048411